

LA POSTE AUX LETTRES

par Me Guy des Rivières

A l'occasion du centenaire de l'achambre de Commerce, fondée le 20 février 1809, cette dernière a publié en 1909 un petit livret intitulé "Québec il y a Cent Ans" donnant une multitude d'informations sur une grande variété de sujets en 1809, dont un chapitre intitulé "Poste aux Lettres" qui peut être d'intérêt pour l'histoire postale et qui se lisait comme suit:

- 20 -

POSTE AUX LETTRES

Le 24 janvier, le député Maître général des Postes de Sa Majesté en Canada, le sieur George Heriot, qui est en même temps Maître de Poste à Québec, menace de poursuites judiciaires les sieurs McKenzie, Oldman & Cie et Thomas Porteous, qui avaient annoncé qu'un courrier de poste, entre Montréal et Terrebonne venait d'être engagé, pour transporter les lettres et les paquets. Terrebonne, l'Assomption, Saint-Denis, Saint-Hyacinthe et Verchères, se plaignent de ne pas avoir encore de bureaux de poste, et de souffrir du manque de communications.

Le 25 mai, la *Gazette de Québec* annonce que, quoiqu'il soit arrivé plusieurs vaisseaux dernièrement, elle n'a pu se procurer aucun journal de Londres plus récent, que ceux du soir du 1^{er} avril précédent: ce qui faisait que ses nouvelles d'Europe étaient vieilles de 55 jours.

Le 3 août, la *Gazette* annonce qu'elle vient de recevoir le *Times* de Londres, des 15 et 16 juin précédent. C'est encore au-delà de 50 jours, dans le plus beau temps de l'année.

Pendant l'hiver de 1808-09, une seule malle par mois part d'Halifax pour l'Angleterre; il en est de même pour les malles entre Québec et le Haut-Canada.

Dans l'été de 1809, quand *Le Canadien*, journal français publié à Québec, publie des choses qui ne plaisent pas aux autorités gouvernementales, les numéros du journal sont immobilisés au bureau de la Poste, qui refuse de les transporter.

- 20 -



GEORGE HERIOT, par lui-même.

Deuxième maître de poste
de 1801 à 1816